

Délibération n° 2510-08

Conseillers en exercice : 13

Présents : 9+2 proc

Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Ellane CALDEI-VIDAL – Christian
DI MARTINO – Philippe ALLEGREINI – Michel CORSINI – Chantal BARBIER
– Patrice MARTIN – Fabienne GALLI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Béatrice ROZIER
Absentees : Karine FAGES – Béatrice ROZIER

Secrétaire : Patrice MARTIN

Objet : Médiathèque municipale : mise à
Jour du règlement intérieur et fiches d'inscription,
Elaboration de la procuration et charte de bénévolat

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2012-05 en date du 16 décembre 2020, le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'évolution du fonctionnement de la bibliothèque devenue médiathèque en raison de l'offre de services diversifiée proposée aux administrés, différents documents nécessitent d'être adoptés en conseil municipal.

Il est également précisé que la médiathèque municipale est un service public dont la gestion est assurée en direct par la commune. L'activité courante du service est assurée par une équipe composée d'un élu, de bénévoles, de collaborateurs occasionnels de l'administration. Il est ainsi proposé qu'une charte de bénévolat soit signée par chaque bénévole pour clarifier son périmètre d'intervention (horaires, missions...).

Pour mener à bien cette mission, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le règlement intérieur modifié de la médiathèque de Cantaron ;
- De valider les formulaires d'inscription individuels et collectivité ;
- De valider la procuration
- De valider la charte de bénévolat qui sera signée par l'ensemble des bénévoles intervenants dans l'équipe de la médiathèque

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents,

- D'adopter le règlement intérieur modifié de la médiathèque de Cantaron ;
- De valider les formulaires d'inscription individuels et collectivité ;
- De valider la procuration ;
- De valider la charte de bénévolat qui sera signée par l'ensemble des bénévoles intervenants dans l'équipe de la médiathèque.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

Patrice MARTIN

Le Maire,

Signé électroniquement par : Gérard

BRANDA

Date de signature : 17/10/2025

Gérard BRANDA

Qualité : Maire